

Étape 1

Lundi
3
Mai

- ✓ Couvre-feu maintenu.
- Télétravail maintenu.
- Pas de changement pour les commerces.
- ✓ Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4^e et 3^e.
- ✓ Réouverture des lycées en demi-jauge.
- ✓ Fin du rayon des 10 km Fin des restrictions pour les déplacements inter-régionaux.
- ✓ Plus besoin d'attestation de déplacement en journée.



Étape 2

Mercredi
19
Mai

- ✓ Couvre-feu décalé à 21 h.
- Télétravail maintenu.
- Rassemblement de plus de 10 personnes interdits.
- ✓ Réouverture des commerces
- ✓ Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis. (800 spectateurs à l'intérieur, 1 000 à l'extérieur).
- ✓ Réouverture* des stades et salles accueillant des compétitions sportives pour les spectateurs (800 à l'intérieur, 1 000 à l'extérieur).
- ✓ Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés.
- ✓ Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum.



Étape 4

Mercredi
9
Juin


- ✓ Couvre-feu décalé à 23 h.
- ✓ Télétravail assoupli.
- ✓ Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire.
- ✓ Réouverture des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum.
- ✓ Possibilité d'accueillir 5 000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs avec pass sanitaire.
- ✓ Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sports sans contact en salle.
- ✓ Réouverture* des salons, foires, festivals, stades, concerts. Possibilité d'accueil jusqu'à 5 000 personnes avec pass sanitaire.



Étape 5

Mercredi
30
Juin

- ✓ Fin du couvre-feu.
- ✓ Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public.
- Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale.
- ✓ Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1 000 personnes en extérieur avec pass sanitaire.
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale.
- Les discothèques demeurent fermées.



Le pass sanitaire

Avec l'application **TousAntiCovid** (Carnet), vous pouvez télécharger vos certificats de tests ainsi que les attestations de vos vaccinations.



Vous aurez ainsi à disposition votre **pass sanitaire**.



Vous pouvez aussi télécharger les fichiers disponibles en numérique pour les imprimer, sur la plateforme dédiée : sidep.gouv.fr.

Vous pouvez également utiliser les certificats et attestations de vaccination remis en main propre par les personnels de santé ou les laboratoires.